

OFFRE D'EMPLOI

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

TECHNICIEN(NE) EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE -TNO

Service de la gestion du territoire

Affichage interne et externe

Sous la supervision du directeur du service de la gestion du territoire, les principales responsabilités du technicien(ne) en aménagement du territoire seront effectuées en territoires non-organisés (TNO):

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Renseigner les citoyens concernant les règlements municipaux de construction, de zonage et d'environnement pour les TNO qu'il est chargé de faire respecter en regard des permis accordés;
- Appliquer les lois et règlements d'urbanisme et préparer les dossiers (documents, photos, etc.) et témoigner à la Cour municipale lors d'infractions aux règlements en matière d'urbanisme et d'environnement;
- Émettre différents permis et certificats d'autorisation, après étude et vérification des demandes;
- Faire l'inspection selon les règlements municipaux en matière d'urbanisme et d'environnement;
- Inspecter les bâtiments existants, relever les infractions sous sa juridiction et faire les suivis requis;
- Relever les occupations sans droits sur le territoire lors des inspections;
- Émettre des avis de non-conformité, des arrêts de travaux et des constats d'infractions ou autres documents en application des lois et réglementations;
- Effectuer les inspections des travaux et s'assurer qu'ils sont conformes au permis accordé;
- Traiter les plaintes, les requêtes et en assurer le suivi;
- Veiller au respect des lois et de la réglementation provinciale applicables aux systèmes de traitement et d'évacuation des résidences isolées ainsi qu'à la protection de l'environnement;
- Assurer un suivi des vidanges septiques ainsi que les mesures des boues des fosses septiques;
- Travailler en collaboration avec le directeur du service sur la gestion d'un site d'enfouissement en tranchée sur le territoire;
- Effectue toutes autres tâches connexes.

TÂCHES EN LIEN AVEC LE SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

- Effectuer des visites de tous types de propriétés (résidentielles, agricoles, non résidentielles) sur le territoire de la MRC incluant les TNO et toutes les municipalités pour les fins de l'évaluation municipale;

suite...

Située en Outaouais, la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau offre une qualité de vie exceptionnelle avec un vaste territoire de lacs, de rivières, de forêts et d'activités sportives et culturelles offertes tout au long de l'année. La Vallée-de-la-Gatineau, c'est un véritable paradis pour les amateurs de la nature et les adeptes de plein air.

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau est une organisation dynamique, tournée vers ses 17 municipalités, valorisée et respectée par ses partenaires. Elle mise sur les compétences de son équipe et la concertation de ses élus pour l'avancement des dossiers actuels et projets de développement.

Nous remercions toutes les personnes de leur intérêt pour ce poste, mais seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

- Déterminer la quantité, la qualité et la complexité de certaines composantes des bâtiments selon les prescriptions du Manuel d'évaluation foncière du Québec et les directives applicables;
- Effectuer des calculs divers, de la saisie de données, la création et les modifications aux croquis numériques des bâtiments, l'insertion et le tri de photos dans le système d'évaluation;
- Participer aux tâches nécessaires pour la confection et la tenue à jour des rôles d'évaluation pol'ensemble des municipalités de la MRC et des TNO;
- Tous autres tâches connexes requises par le service.

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme d'études collégiales en technique d'aménagement et d'urbanisme;
- Deux (2) ans d'expérience pertinente ou toute combinaison de formation et d'expérience pertinentes et équivalentes.

HABILETÉS PROFESSIONNELLES ET QUALITÉS REQUISES

- Permis de conduire classe 5 valide;
- Expérience dans le milieu municipal, constitue un atout majeur;
- Avoir une bonne maîtrise du français oral et écrit;
- Bonne maîtrise des logiciels Microsoft Office, constitue un atout;
- Excellent sens du service à la clientèle;
- Bon esprit d'analyse et de synthèse, Initiative et autonomie très développées, rigueur, minutie et discrétion.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste permanent temps plein au sein d'une équipe dynamique. La semaine de travail normale est de trente-cinq (35) heures. Le port d'attache du poste est au point de service de la MRC, situé au 144-B, rue Principale Sud à Maniwaki, et ce, pour une période pouvant varier entre 12 à 18 mois. Un salaire concurrentiel à la hauteur des compétences et de l'expérience professionnelle, basé selon la convention collective en vigueur. L'accès à un programme complet d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le 17 avril 2025 à l'attention de Mme Joanie Courchaine, directrice générale au cv@mrcvg.qc.ca.